Image not found or type unknown

Revendre un bien immobilier

Par **zaza34**, le **04/05/2011** à **14:03**

Bonjour,
j'ai acheté une vieille maison en oct 2006 avec un PTZ (credit foncier) et depuis changé de travail et d'adresse;quelle sanctions si je revend se bien ?
MERCI

Par **francis050350**, le **05/05/2011** à **14:27**

Bonjour ,
C'était votre résidence principale ? si oui pas d'impot et pas de sanction.
Vous avez un délai de l'ordre de un an pour revendre et considérer que l'exonération s'applique au titre de la résidence principale et surtout ne louez pas avant ou ne déclarez pas le loyer car la plus value deviendrait taxable (environ 30 % sur la PV)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés